

## Lamballe

### 150 adhérents à l'association des pêcheurs-plaisanciers

L'association des pêcheurs-plaisanciers de Pléneuf-Val-André (A3PVA), tenait samedi son assemblée générale annuelle, en présence de Nathalie Sellier et Yannick Gounet, élus municipaux. Les statuts de cette association ont été déposés en 1997 à la préfecture des Côtes-d'Armor, elle fête donc cette année son quinzième anniversaire avec près de 150 adhérents dont 120 assistaient samedi à cette assemblée générale. Une réunion au cours de laquelle le bureau s'est félicité des adhésions de plus en plus nombreuses à la Fédération nationale qui oeuvre pour défendre la passion des pêcheurs-plaisanciers pour une pêche de loisirs et récréative. L'association s'est félicitée du sérieux de la nouvelle génération de plaisanciers et de leurs responsabilités lors de leurs pêches en respectant les règles de pêche et de la faune et de la flore lors de la

pêche sur l'estran aux grandes marées. Elle a aussi évoqué les prochaines réalisations d'aménagement portuaires de Dahouët dès le mois de février. Nouveau conseil d'administration Trois démissions ou fin de mandat ont été enregistrées au sein du conseil d'administration, quatre nouveaux membres ont été élus, portant à 10 le nombre de personnes au sein du conseil : Josiane Palaric, Arlette Lancien-Tielman, Rosemonde Menez, Jeanine Rufin, René-Paul Deligny, Yannick Millot, Robert Vétil, Jimes Fouet, Yves Gauthier et Stéphane Babouin. Le bureau de l'A3PVA sera élu mercredi matin.